

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 58 (1960)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Protokoll der 57. Hauptversammlung des SVVK : vom 21. Mai 1960 in Freiburg = Procès-verbal de la 57e assemblée générale de la S.S.M.A.F. : du 21 mai 1960, à Fribourg

Autor: Rahm, Rudolf

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la charge des propriétaires dans les remembrements doit être payée en terrain.

Il n'y a pas de problème de décentralisation des exploitations. Les villages sont assez ouverts, et les paysans veulent y rester parce qu'ils y trouvent les services publics. Les nouvelles colonies sont ainsi bâties à la périphérie des villages.

*

L'intéressant sujet de la création d'exploitations viables avec le remembrement a été entamé, mais non pas discuté sous tous ses aspects.

Les rapports présentés à Wiesbaden et les discussions faites ont permis de constater que sous la poussée du Marché commun beaucoup de pays font un effort très poussé pour améliorer la structure agricole et organiser des exploitations saines et viables.

L'examen du problème continuera cette année, à Belgrade, pour préparer le rapport qui sera présenté au Congrès de Vienne. D'ores et déjà nous sommes persuadés que la Suisse, sur l'exemple de l'Allemagne fédérale, de la Suède et de la Hollande, devra accélérer le rythme d'exécution de ses remembrements et modifier quelques-unes de ses conceptions en la matière si elle ne veut pas perdre le pas.

Protokoll der 57. Hauptversammlung des SVVK

vom 21. Mai 1960 in Freiburg

1. Begrüßung und Konstituierung. Herr Louis Genoud begrüßt im Namen der Gastgebersektion die Anwesenden und erklärt in kurzen Worten die historische Bedeutung des Tagungsortes und speziell des Rathauses.

Um 10.15 Uhr eröffnet Herr Zentralpräsident Deluz die Versammlung. Neben sechzig ordentlichen Mitgliedern begrüßt er die Vertreter der eidgenössischen Amtsstellen, die Vertreter der Behörden der Stadt Freiburg, die Vertreter der technischen Hochschulen und speziell die Ehrenmitglieder.

Die von der Präsidentenkonferenz vorgeschlagene Tagesordnung wird genehmigt.

Als Übersetzer stellen sich die Herren Jean Weidmann und Marcel Etter zur Verfügung.

2. Protokoll. Das Protokoll der 56. Hauptversammlung in Flims wird diskussionslos gutgeheißen.

3. Jahresbericht 1959 und Jahresrechnung 1959. Der in der Zeitschrift Nr. 5/1960 publizierte Jahresbericht gibt zu keinen Bemerkungen Anlaß; er wird genehmigt.

Zu Ehren der verstorbenen Mitglieder E. Durand, Aigle; R. Dietlin, Porrentruy; H. Münster, Basel; H. Nägeli, Zürich; L. Pfammatter, Brig; und E. Vogel, Lyß, erhebt sich die Versammlung.

Die mit dem Jahresbericht veröffentlichte Jahresrechnung wird nach der Verlesung des Revisorenberichtes unter bester Verdankung an den Zentralkassier, Herrn Byrde, einstimmig angenommen.

4. Wahlen. Zur Zeit besteht der Zentralvorstand aus folgenden fünf Mitgliedern: P. Deluz, Präsident; W. Schneider, Vizepräsident; P. Byrde, Kassier; W. Kummer, Sekretär; und R. Rahm, Protokollführer.

Außer dem demissionierenden Protokollführer werden sowohl der Präsident als auch die übrigen Mitglieder mit Akklamation wiedergewählt.

Als neues Mitglied in den Zentralvorstand erhält der von der Sektion Zürich-Schaffhausen vorgeschlagene Herr Gagg einstimmig das Vertrauen.

Bei den Rechnungsrevisoren muß statutengemäß Herr Pfister ersetzt werden. Der durch die Sektion Bern empfohlene Herr G. Hefermehl wird gewählt.

Herr R. Solari demissioniert als Präsident und Mitglied der Standeskommission. Herr Deluz dankt dem Demissionär für die geleisteten Dienste bestens.

Auf den Vorschlag des Zentralvorstandes hin wird Herr E. Albrecht, alt Zentralpräsident, mit Beifall zum neuen Präsidenten der Standeskommission erkoren.

Der Chefredaktor und seine Mitarbeiter, welchen für die geleistete große Arbeit gedankt wird, werden in ihrem Amte bestätigt.

5. Berufliche Ausbildung. Herr Willy Weber, Präsident der Ausbildungskommission, erstattet Bericht über die bisherige Tätigkeit der Kommission und skizziert die eingeschlagene Marschrichtung. Nicht die Ingenieurausbildung, wohl aber die Ausbildung der Vermessungstechniker bildet den Stoff einer regen Diskussion.

Von der Errichtung einer Fachschule, wie dies vom SVVK an der Abstimmung Ende 1958 mehrheitlich befürwortet wurde, mußte die Kommission wohl begründet absehen (Risiko, Mangel an Fachlehrern usw.). Die Diskussion dreht sich hauptsächlich um die Fragen a) Technikumsausbildung, ja oder nein, und b) bestausgewiesene Technikumsabsolventen nach Weiterstudium Geometerpatent, ja oder nein.

Durch eine Abstimmung wird der Ausbildungskommission mit großer Mehrheit die Kompetenz erteilt, mit den Technika direkt über die Möglichkeiten und Bedingungen einer Technikumsausbildung zu verhandeln.

6. Ausbildungskurs. Der anlässlich der letzten Hauptversammlung ins Auge gefaßte Vortragskurs über «a) Einführung der Photogrammetrie im Instruktionsgebiet II und b) Möglichkeiten des elektronischen Rechnens in der Grundbuchvermessung» mußte aus verschiedenen Gründen auf das Frühjahr 1961 verschoben werden. Dagegen soll im Herbst 1960 ein Kurs über Güterzusammenlegung und Agrarstruktur durchgeführt werden. Das Programm wird in der Zeitschrift publiziert werden.

7. Budget 1960 und Jahresbeitrag 1961. Der Zentralkassier, Herr Byrde, erläutert kurz das mit dem Jahresbericht veröffentlichte Budget mit dem Vorschlag für den gleichbleibenden Jahresbeitrag. Budget und Jahresbeitrag werden genehmigt.

8. Ort und Datum der Hauptversammlung 1961. Die Versammlung stimmt dem Vorschlag des Zentralvorstandes zu, 1961 eine zweitägige Hauptversammlung abzuhalten.

Laut Statistik ist die Reihe an der Sektion Tessin; davon nahm deren Präsident anlässlich der Präsidentenkonferenz Kenntnis. Da heute leider keine Tessiner anwesend sind, wird der Zentralvorstand von der Versammlung beauftragt, Ort und Datum abzuklären und bekanntzugeben.

9. Verschiedenes. Das «Comité permanent» der FIG wird vom 23. bis 29. Juni 1960 in Brüssel tagen.

Der internationale Kongreß war ursprünglich für 1961 in Wien vor-

gesehen; vermutlich wird dieser aus organisatorischen Gründen auf 1962 verschoben werden müssen. Für diesen Fall wird auf Antrag des Präsidenten Deluz der schweizerischen Delegation in Brüssel einstimmig die Vollmacht dazu erteilt, das «Comité permanent» zu seiner Sitzung 1961 in die Schweiz einzuladen.

Mit dem Dank an alle Anwesenden schließt der Präsident um 12.45 Uhr den offiziellen Teil der Hauptversammlung 1960.

Der Protokollführer: *Rudolf Rahm*

Procès-verbal de la 57^e Assemblée générale de la S.S.M.A.F.

du 21 mai 1960, à Fribourg

1^o Ouverture et constitution

Au nom de la section fribourgeoise M. Louis Genoud remercie les participants de leur présence à Fribourg et retrace en quelques mots l'historique de la cité et plus particulièrement celui de l'Hôtel de Ville.

A 10.15 heures, M. le Président central Deluz déclare l'Assemblée générale ouverte. Il a le plaisir de saluer les quelque soixante membres présents ainsi que les représentants des autorités fédérales et de la Ville de Fribourg, les représentants des hautes écoles ainsi que les membres honoraires.

L'ordre du jour, adopté par la Conférence des présidents, est approuvé.

Les collègues Jean Weidmann et Marcel Etter se sont aimablement mis à disposition comme traducteurs.

2^o Procès-verbal

Le procès-verbal de la 56^e Assemblée générale à Flims est approuvé sans discussion.

3^o Rapport annuel 1959 et comptes 1959

Le rapport annuel, publié dans la Revue n° 5/60 ne donne lieu à aucune remarque; il est approuvé. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ses membres décédés: R. Dietlin, Porrentruy; E. Durand, Aigle; H. Münster, Bâle; H. Naegeli, Zurich; L. Pfammatter, Brigue; E. Vogel, Lyss.

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes 1959, parus en même temps que le rapport annuel, sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier central Byrde.

4^o Elections

Le Comité est composé actuellement des cinq membres suivants: P. Deluz, président; W. Schneider, vice-président; P. Byrde, trésorier; W. Kummer, secrétaire, et R. Rahm, teneur du procès-verbal.

A l'exception du teneur du procès-verbal, démissionnaire, le Président ainsi que les autres membres sont réélus par acclamation. Comme nouveau membre du Comité central, M. Gagg, présenté par la section Zurich-Schaffhouse, obtient la confiance unanime de l'assemblée.

Selon les statuts, l'un des réviseurs des comptes, M. Pfister, doit être remplacé. M. G. Hefermehl, présenté par la section bernoise, est élu.

M. Solari démissionne en qualité de président et de membre de la Commission d'honneur. M. Deluz remercie celui-ci pour son travail. Sur

proposition du Comité central, M. Albrecht, ancien président central, est élu par acclamation président de la Commission d'honneur.

Le chef rédacteur ainsi que ses collaborateurs sont remerciés pour leur grand travail et sont confirmés dans leurs fonctions.

5° Orientation professionnelle

M. Willy Weber, président de la Commission paritaire chargée du problème de la formation professionnelle, oriente l'assemblée sur le travail accompli ainsi que sur la voie dans laquelle celle-ci s'est engagée. La formation du technicien-géomètre, et non celle de l'ingénieur-géomètre, provoque une discussion nourrie. La commission fut obligée, pour des motifs bien fondés (risque, manque de personnel enseignant, etc.) de ne pas prendre en considération la formation dans une école professionnelle, comme le prévoyait la votation de la S. S. M. A. F. en décembre 1958. Les questions suivantes font l'objet principal de la discussion: a) formation professionnelle au technicum, oui ou non; b) obtention de la patente, après études complémentaires, pour les meilleurs candidats du technicum, oui ou non.

Par un vote, la commission pour la formation professionnelle reçoit, à une grosse majorité, toute compétence de traiter directement avec les techniques sur les possibilités et les conditions d'une formation auprès de ceux-ci.

6° Cours de perfectionnement

Un cours sur les questions «a) introduction de la photogrammétrie dans la zone d'instruction II, b) possibilités du calcul électronique dans la mensuration cadastrale», proposé par le Comité central lors de la dernière Assemblée générale, doit être renvoyé au printemps 1961 pour diverses raisons.

Par contre, un cours sur les remaniements parcellaires et la structure agricole aura lieu en automne 1960. Le programme en sera publié dans la Revue.

7° Budget 1960 et cotisation annuelle 1961

M. Byrde, caissier central, présente en quelques mots le budget paru en même temps que le rapport annuel. La cotisation annuelle 1961 reste inchangée. Budget et cotisation sont approuvés.

8° Lieu et date de l'Assemblée générale 1961

L'assemblée approuve la proposition du Comité central de prévoir une assemblée générale de deux jours en 1961. L'organisation devrait en revenir à la section du Tessin, ce dont son président a pris connaissance lors de la Conférence des présidents. Comme aucun Tessinois n'est présent, le Comité central est chargé par l'assemblée de fixer lieu et date de l'Assemblée générale.

9° Divers

Le Comité permanent tiendra séance du 23 au 29 juin 1960 à Bruxelles.

Le Congrès international était prévu pour 1961 à Vienne; il devra fort probablement être renvoyé en 1962, ceci pour des raisons d'organisation. Si tel en était le cas, la délégation suisse à Bruxelles, sur proposition de M. le Président Deluz, reçoit de l'assemblée tout pouvoir d'inviter le Comité permanent à siéger en Suisse en 1961.

Avec remerciements à tous les participants, le Président peut clore la partie officielle de l'Assemblée générale 1960 à 12.45 heures.

Le teneur du procès-verbal: *R. Rahm*